

Le cinématographe, d'abord forain, va rapidement se sédentariser. Le premier « Grand cinéma de Nanterre », aménagé dans un des salons d'un restaurateur-pâtissier, date de 1910.

Nanterre et ses cinémas



Le cinéma forain, place de la Fête

Le journal des intérêts locaux *Le Nanterrien*, organe républicain du Comité d'action et de défense républicaine, du 2 juin 1907, informe ses lecteurs que le cinématographe « Idéal », installé place de la Fête, donnera, le samedi 1^{er} juin à 8h30 du soir, une représentation au bénéfice du bureau de bienfaisance. Prix des places : chaises réservées 1,50 F, premières 1 F, secondes 0,75 F.

La première projection publique du cinématographe « Lumière » avait eu lieu le 28 décembre 1895 au « Grand Café » à Paris. Les films sont d'abord présentés entre les numéros habituels de music-hall et comme attraction

foraine, le succès grandissant les portera au rang de spectacle à part entière.

À Nanterre les cinémathèques forains s'installent pour quelques jours sur la place de la Fête, sous une tente; avant l'équipement de la ville en alimentation électrique, l'énergie nécessaire est obtenue par un moteur à pétrole. Le système de

location des films mis en place par Charles Pathé en 1907 va favoriser la sédentarisation de ce spectacle.

En 1910, Léon Tragin, restaurateur-pâtissier, qui organisait des séances de projection de « photos animées », fait aménager une salle dans l'un de ses vastes salons pour noces et banquets. Le journal local du 23 avril 1910 annonce l'ouverture pour le samedi 23 à 9 heures du « Grand cinéma de Nanterre », salle Tragin, 37 rue de Saint-Germain (rue Henri-Barbusse). Les représentations ont lieu toutes les semaines, les samedis et dimanches en matinée, à 14h30, et, en soirée, à 21 heures. Le programme du jour est affiché et changé le dimanche soir. Bien que la vue soit annoncée « de tout premier ordre », le prix d'entrée varie selon les places : 1,50 F, 1 F, 0,75 F et 0,50 F. Les militaires et les enfants au-dessous de 10 ans bénéficient d'un demi-tarif.

En février 1914, M. Texier obtient l'autorisation de faire construire et d'exploiter, au 22, avenue de Rueil, un établissement dont la raison sociale « grand cinérama music-hall » ne



rompt pas encore avec ses origines. Il prendra le nom de « Select Rama ». Il comprend un hall d'entrée avec, d'un côté un logement, et de l'autre côté un bar. La salle de spectacle unique dispose de 28 rangs d'orchestre de 28 places et de 2 loges de 5 rangs de 15 places, chacune. L'écran est situé au-dessus d'une scène et de ses coulisses.

Les programmes sont affichés sur des panneaux dressés sur deux voitures à bras stationnées en des endroits les plus fréquen-

tés de la ville.

Dans l'édition de 1935, de l'indicateur commercial et administratif « Bijou », cinq salles de cinéma sont inscrites à la rubrique « cinémas-music-halls ». Ils ont été souvent édifiés sur des constructions existantes. Leur conception et leur décoration recherchent à inspirer l'honorabilité des théâtres afin de convaincre la clientèle aisée plutôt attirée par les luxueuses salles parisiennes. Les équipements techniques doivent tenir compte de la





révolution du cinéma parlant. Une réglementation exige des normes de sécurité.

Le Casino de Nanterre est construit, en 1933, par l'architecte Varnier sur les anciens chais d'un commerce de vins. L'enseigne, occupant toute la façade, est inscrite sur deux lignes, en lettres de néon rouge, la nouveauté de cette technique d'éclairage décoratif contribue à étonner le public, celui-ci est accueilli dans un vaste hall avec la billetterie et un bar, un large escalier conduit à un balcon. L'établissement peut recevoir 959 spectateurs. Afin de ne perdre aucune place tout en respectant la largeur réglementaire des allées, chaque extrémité de rang de fauteuils est complétée d'un strapontin. Des ouvreuses conduisent les spectateurs à leur place, celles-ci sont numérotées et peuvent être réservées. Au-dessus de la scène, un rideau rouge s'ouvre, révélant l'écran, il sera doublé par le rideau des réclames des commerces locaux. Enfin, le silence s'établit quand les lumières s'éteignent, le faisceau lumineux jaillit par la lucarne de la cabine de projection, passe au-dessus des spectateurs et compose sa magie de rêve et d'émotions.

Un court métrage souvent documentaire, les actualités, et par-



5030. NANTERRE. — L'Av. rue de R

« Le Select Rama », avenue de Rueil.

des loisirs, ni la politique commerciale des distributeurs. Les exploitants ne pourront investir dans la modernisation des équipements. Successivement au début des années soixante-dix s'éteignent définitivement les néons de leur dernière séance. Ces lieux qui avaient tant vibré sous les émotions de bien des Nanterriens seront relégués au rang d'entrepôt ou d'atelier.

Seul le ciné-club réunit les cinéphiles pour des séances à thème, précédées d'une présentation du film et du réalisateur, la projection est suivie d'un débat. Elles ont lieu à la salle des fêtes, et au théâtre des Armandiers.

Enfin, en 1983, la municipalité s'engageait à faire construire un cinéma proposant une programmation de qualité et des tarifs attractifs. L'établissement, équipé des dernières innovations techniques et de confort, comprend quatre salles.

Ainsi en 1988 sous le parrainage de personnalités du 7^e art, se rallumaient dans la ville « Les lumières » du cinéma.



Le cinéma de La Boule.

fois un dessin animé constitue la première partie suivie d'un entracte pendant lequel se produit une attraction de music-hall.

Les ouvreuses se déplacent dans les allées et proposent des bonbons Kréma et les bâtonnets glacés de l'ours KIM produits par Heudebert, les friandises sont sagement rangées dans une corbeille d'osier suspendue à leur cou.

Le public exprime sa joie quand les lumières s'éteignent pour le « grand film » de la deuxième partie, il réagira au spectacle dans l'ambiance si bien chantée dans le « cinématographe » de Boris Vian. Il y a une séance tous les soirs et trois le dimanche.

Le cinéma est un lieu de sociabilité où se retrouvent la famille, les voisins, les amis et les amou-

reux.

Mais les salles de quartier ne pourront affronter ni la concurrence de la télévision et de l'automobile qui modifie la pratique



Robert CORNAILLE
Société d'Histoire de
Nanterre

Décès de Pierre Devineau

Le 28 juillet dernier, Pierre Devineau, bien connu de nombreux Nanterriens, décédait.

Ordonné prêtre en 1934, il avait été nommé tout d'abord à Alfortville, à La Villette, puis curé à Gennevilliers, avant de s'installer à Nanterre en 1969.

Il s'était très vite intéressé à l'histoire de notre commune. Il était l'un des plus anciens membres de la Société d'Histoire de Nanterre.

Les nombreuses recherches qu'il avait effectuées dans les registres et documents les plus vieux des archives de la cathédrale, lui avaient permis de rédiger, pendant une dizaine d'années, des articles historiques qui paraissaient dans le journal de la paroisse Sainte-Genève. En 1998, tous ces textes ont été rassemblés, compilés et illustrés, pour constituer le bulletin n° 22 de la Société d'Histoire de Nanterre, paru sous le titre: « Nanterre. Quelques traits de la vie de la cité au travers des documents historiques de la cathédrale Sainte-Genève ».

Il nous laisse le souvenir d'un homme très dévoué, parfaitement intégré dans notre commune et désireux de communiquer son goût de l'histoire locale aux Nanterriens.